

30 juin, tandis qu'en Nouvelle-Ecosse, l'année scolaire ne se termine que le 31 juillet et que l'année civile, se terminant le 31 décembre, est adoptée par l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta.

Statistiques des écoles publiques.—On s'est, toutefois, efforcé de mettre en regard, dans les tableaux 1 à 9 inclusivement, et par provinces: (1) le nombre d'écoles primaires, de maîtres et d'élèves, avec la moyenne de la fréquentation scolaire; (2) le nombre de professeurs et d'élèves des écoles normales et des écoles modèles affectées à l'enseignement pédagogique; (3) les statistiques des écoles secondaires, dans la mesure où elles sont données séparément; (4) le montant du budget de l'instruction publique dans chaque province et (5) la moyenne des traitements annuels des instituteurs par provinces.

Dans le tableau 1, le nombre d'écoles, de maîtres et d'élèves dans les trois provinces maritimes (Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick) comprend tout à la fois les écoles primaires et secondaires et leurs annexes; en Nouvelle-Ecosse, le mot «école» a une signification particulière; il désigne une classe ayant son instituteur, quel que puisse être le nombre de classes contenues dans une maison d'école. Pour Québec et Ontario, ces statistiques comprennent uniquement les écoles primaires, mais dans les provinces des prairies et en Colombie Britannique, aucune délimitation n'existe entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. En Manitoba, aucune distinction n'est établie quant au sexe des élèves. Québec, Ontario et la Saskatchewan sont les seules provinces colligeant les statistiques de l'enseignement secondaire; on les trouvera dans les tableaux 3, 4 et 6. Les académies de Québec sont généralement similaires aux collèges et hautes écoles de l'Ontario, et les écoles modèles de Québec prennent rang entre l'école primaire et l'académie.

Grossissement du budget de l'instruction publique.—Le fait le plus remarquable qui ressort de ces statistiques, c'est l'augmentation extraordinaire des dépenses de l'instruction publique, depuis le commencement du siècle. En 1901, la totalité de ces dépenses, pour l'ensemble du Canada, s'élevait à \$11,589,410; en 1917, dernière année dont nous possédons les chiffres pour toutes les provinces, elles atteignaient la somme de \$56,327,297, soit une différence de \$44,575,672, ou de 379 p. c.

Statistiques de l'enseignement supérieur.—Les tableaux 10 à 15 présentent des statistiques particulières relatives aux universités et collèges du Canada, tirées des données fournies par chacune des institutions énumérées. Les tableaux 10 et 13 indiquent la date de leur fondation, l'affiliation, les facultés et les diplômes; les tableaux 11 et 14, le personnel enseignant et le nombre des étudiants; enfin, les tableaux 12 et 15 contiennent l'énumération de leurs ressources, ainsi que le chiffre de leurs revenus et de leurs dépenses. Pour quatorze des universités figurant au tableau 12, la valeur totale des dotations et legs est de \$21,902,475 et pour dix-huit de ces universités, la valeur totale de leurs propriétés, en bâtiments et terrains, s'élève à \$28,793,711. Dix-sept universités possèdent un revenu global de \$3,389,885, dont \$817,800 proviennent de fonds placés, \$1,432,577 de subventions gouvernementales, \$707,314 de contributions des étudiants et \$432,194 d'autres sources. Les mêmes universités dépensent, toutes ensemble, \$3,396,067.